



VILLE DE SION

MISE AU CONCOURS

La Ville de Sion met au concours un poste de

responsable RH

taux d'activité 100%

auprès du service de l'administration générale.

Missions principales

De manière générale, le-la titulaire aura pour tâches :

- la mise en application de la politique du personnel de la Ville de Sion ;
- la gestion opérationnelle des missions RH en collaboration avec le personnel placé sous sa responsabilité ;
- le développement du capital humain et l'accompagnement du management dans ses tâches de conduite ;
- les relations avec les services et les partenaires ;
- le support à l'autorité politique pour des projets spécifiques.

Conditions d'engagement

- être au bénéfice d'une formation supérieure (titre universitaire, diplôme HES ou diplôme professionnel supérieur) ;
- disposer d'une formation complémentaire en ressources humaines ;
- justifier d'une expérience confirmée dans le domaine des ressources humaines ;
- posséder de bonnes connaissances en comptabilité publique, gestion des salaires et droit du travail ;
- attester de très bonnes connaissances des principaux logiciels bureautiques ;
- savoir faire preuve de rigueur et de précision dans les processus de gestion du personnel ;
- être doté des compétences sociales et aptitudes suivantes : aisance relationnelle et rédactionnelle, discrétion, loyauté, capacité de négociation et de communication, diplomatie, persévérance, disponibilité, esprit d'analyse et de synthèse.

Ce poste est accessible aux hommes ou aux femmes.

Entrée en fonctions : à convenir.

Traitement

Selon le règlement du personnel de la Ville de Sion et l'échelle des traitements de la Municipalité.

Les renseignements relatifs au descriptif de fonction et au traitement peuvent être obtenus auprès de M. Marcel Maurer, président, tél. 027 324 11 02, ou de M. Philippe Ducrey, secrétaire municipal, tél. 027 324 11 21.

Les offres avec curriculum vitæ, photo, références et certificats doivent être adressées avec la mention sur l'enveloppe « responsable RH » à : Ville de Sion, secrétariat municipal, Hôtel de Ville, rue du Grand-Pont 12, CP 2272, 1950 Sion 2, **jusqu'au 29 juin 2015.**

Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.

Sion, le 9 juin 2015

L'ADMINISTRATION COMMUNALE